



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 20 mars 2026

Ordre du Jour

(article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Installation des Conseillers municipaux,

1. Institutions et vie politique – Election du Maire,
2. Institutions et vie politique – Détermination du nombre d'adjoints,
3. Institutions et vie politique – Election des Adjoints,
4. Institutions et vie politique – Charte de l' élu local,
5. Institutions et vie politique – Délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,
6. Institutions et vie politique – Indemnités de fonction des élus,
7. Institutions et vie politique – Commissions municipales,
8. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration,
9. Désignation de représentants – Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
10. Désignation de représentants – Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (SMIC 88),
11. Désignation de représentants – Comité local du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV),
12. Désignation de représentants – Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges (PNRBV),
13. Désignation de représentants – Association des Communes Forestières des Vosges,
14. Désignation de représentants – Commission Syndicale pour la Gestion des Biens Indivis (CSGBI) Eglise – Cimetière,
15. Désignation de représentants – Conseil d'Administration du Collège Paul Emile VICTOR,
16. Désignation de représentants – Conseil d'Administration de l'EHPAD « Le Foyer Forfelet »,
17. Désignation de représentants – Comité National d'Action Sociale (CNAS),
18. Désignation de représentants – Comité Local de la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de neige,
19. Enseignement – Organisation du Temps Scolaire (OTS),

Questions diverses